Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-D025_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE PREMIER AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 26 MARS 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme ROY Lauriane, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. ROBERT Marcel, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
M. GITTA Valentin ayant donné procuration à M. GUILLAUME Patrick ;
Mme PASDELOU Martine ayant donné procuration à M. NOËL Olivier ;
Mme BIBOLLET Sandrine.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ALLOUARD Melinda.

DELIBERATION N° 025-2026
5.6

CONSEIL MUNICIPAL
ADMINISTRATION GENERALE

DESIGNATION DES DELEGUES
AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU
PARC NATUREL REGIONAL VALLEE DE LA RANCE - COTE D'EMERAUDE

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu les statuts du statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 juillet 2023 (n° 050-2023) approuvant le projet de charte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude et décidant d'adhérer au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude ;

Considérant que suite au renouvellement intégral des conseils municipaux l'assemblée communale est appelée à procéder à la désignation de ces délégués (un titulaire et un suppléant) ;

Après en avoir délibéré,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-D025_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Par 17 voix pour et 5 abstentions,

NOMME Madame Sophie FORTHOMME en tant que déléguée titulaire et Madame Patricia GOMBERT en tant que déléguée suppléante.

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 02 avril 2026,

Le Maire,

Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'Armor)